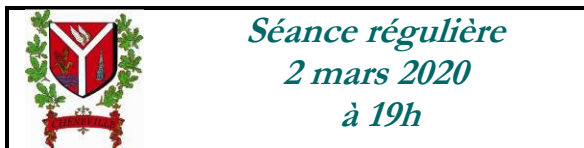


# MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 2 mars 2020, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois et monsieur Yves Laurendeau.

Absences motivées : madame Nicole Proulx Viens et madame Sylvie Potvin

La directrice générale par intérim, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

## **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19 h devant 4 personnes.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX**

2020-03-052

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

**QUE,**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2020-03-053

**Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 février 2020 et de la séance extraordinaire du 7 février 2020**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 3 et du 7 février 2020;

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS**

### **4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Le rapport en urbanisme et la liste des permis, ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de février 2020.

## **5. DOSSIERS À TRAITER**

### **5.1. 2020-03-054**

#### **Radiation de soldes de comptes en souffrance**

**ATTENDU QUE** la directrice générale par intérim a soumis une liste de créances jugées irrécouvrables, et ce malgré l'application des mesures de recouvrement;

**ATTENDU QU'** il s'agit de créances provenant de vieilles factures, incluant des intérêts, qui sont dues depuis plus de 3 ans et qui ne sont pas payées;

**ATTENDU QUE** ces sommes sont prescrites et qu'il y a lieu de les radier des comptes à recevoir;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

### **QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la radiation du solde des comptes établis selon la liste présentée par la directrice générale par intérim au montant de 9 022.74 \$;

### **QUE,**

Ce montant sera provisionné dans les états financiers se terminant le 31 décembre 2019.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.2. 2020-03-055**

#### **Avis de motion – Règlement #2020-099 modifiant le règlement 2019-096 décrétant une taxe spéciale pour frais acquisition montée Deschatelets**

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté le règlement 2019-096 le 16 décembre 2019;

**ATTENDU QUE** la municipalité désire modifier ce règlement;

**ATTENDU QU'** un projet de règlement est présenté séance tenante;

**ATTENDU QUE** le règlement apporte une modification aux matricules taxés, incluant les propriétaires qui sont utilisateurs du chemin et/ou ceux qui ont participé à la municipalisation de la montée Deschatelets;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Monsieur Normand Bois donne avis de motion que lors d'une séance ultérieure, il y aura adoption du règlement #2020-099 modifiant le règlement 2019-096 décrétant une taxe spéciale de secteur pour les frais d'acquisition de la montée Deschatelets.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.3. 2020-03-056**

**Nomination d'un représentant auprès de la CTACP**

**ATTENDU** la résolution #2019-12-314 qui nomme madame Nicole Proulx Viens comme représentante auprès de la Corporation de transport adapté et collectif Papineau (CTACP) pour l'assemblée générale annuelle (AGA) 2020;

**ATTENDU QUE** madame Proulx Viens ne pourra être présente à la l'AGA;

**ATTENDU QU'** un représentant auprès de la CTACP doit être nommé au sein du conseil municipal pour assister à l'AGA, laquelle aura lieu le 24 mars prochain;

**ATTENDU QUE** le représentant d'une municipalité membre doit être désigné par une résolution du conseil municipal;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville nomme monsieur Normand Bois comme représentant auprès de la Corporation de transport adapté et collectif Papineau (CTACP) pour l'AGA 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.4. 2020-03-057**

**Réinstallation de programmes de PG Solutions dû au changement de serveur**

**ATTENDU QUE** le serveur de la municipalité doit être changé;

**ATTENDU QUE** lors du changement, il est nécessaire de faire réinstaller les application PG sur le nouveau serveur;

**ATTENDU QUE** PG Solutions propose leurs services techniques au coût de 1 560.00\$, plus les taxes applicables;

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte l'offre de services de PG Solutions ;

**QUE,**

La dépense soit appliquée au compte # 03-61040-000 et financée par le surplus non-affecté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.5. 2020-03-058**

**Autorisation dépôt demande d'aide financière – Fonds culturel de Papineau – Volet patrimoine 2020**

**ATTENDU QUE** la municipalité désire restaurer son parcours patrimonial et le dépliant qui s'y rapporte;

**ATTENDU QUE** le Fonds culturel de la MRC de Papineau – Volet Patrimoine permet le dépôt de projets qui contribuent au développement des connaissances sur l’histoire et le patrimoine culturel de la MRC ou qui favorise la reconnaissance, la conservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel de la MRC;

**ATTENDU QUE** la subvention maximale qui peut être octroyée est de 5 000.00\$ par projet et la mise de fonds de la municipalité doit représenter au moins 30% du coût total du projet;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la demande de financement dans le cadre du Fonds culturel de la MRC de Papineau – Volet culturel 2020 pour son projet de restauration du parcours patrimonial et accepte de payer sa part des coûts qui ne seront pas couverts par la subvention;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Cathy Sophie Deschatelets, coordonnatrice des loisirs à agir comme mandataire délégué pour le suivi de la demande de financement;

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Krystelle Dagenais, directrice générale par intérim à signer la convention d’aide financière au nom de la Municipalité.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**5.6. 2020-03-059**

**Demande d’aide financière auprès du député, Monsieur Mathieu Lacombe, pour l’amélioration du réseau routier**

**ATTENDU QUE** la réparation des chemins de la municipalité demande beaucoup d’investissement financier chaque année;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

**QUE,**

Le Conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Krystelle Dagenais, directrice générale par intérim à faire une demande d’aide financière auprès du Député, monsieur Mathieu Lacombe, pour l’amélioration du réseau routier de la municipalité.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**5.7. 2020-03-060**

**Soumission fauchage bords de chemins ruraux – Été 2020**

- ATTENDU QUE** le fauchage des bordures de chemins doit être fait à chaque saison estivale;
- ATTENDU QUE** le fauchage devra être fait sur environ 30 km dans le milieu rural et villageois en incluant également l'arrière de l'école Adrien-Guillaume et la station de pompage;
- ATTENDU QUE** le fauchage devra être fait deux fois, soit au mois de juin et d'août sur une largeur de 6' à chaque passage;
- ATTENDU QUE** Service de débroussaillage Ménard Enr. soumissionne pour un montant de 5 450.00\$ plus les taxes applicables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle  
et résolu

**QUE,**

Le Conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission du Service de débroussaillage Ménard Enr. au montant de 6 266.14 \$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit appliquée au compte # 02-32001-523.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.8. 2020-03-061**

**Soumission balayage de rue secteur villageois – Printemps 2020**

- ATTENDU QUE** les rues du secteur villageois doivent être balayées suite à l'épandage de sable de l'hiver et que le conseil souhaite que les travaux soient effectués avant l'arrivée des touristes, donc avant le 8 mai 2020;
- ATTENDU QUE** Dénéigement Petite-Nation soumissionne pour un montant de 11 900.00 \$ plus les taxes applicables et peut exécuter les travaux pour la date demandée;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la soumission de Dénéigement Petite-Nation pour un total de 13 682.03 \$ taxes incluses;

**QUE,**

La dépense soit prise au compte 02-32001-523.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. CORRESPONDANCE**

### **C-001 Demande de salles gratuites – CR3A – Conférence sur l’Alzheimer et formation**

2020-03-064

#### **Demande de salles gratuites – CR3A – Conférence sur l’Alzheimer et formation**

**ATTENDU QUE** le Comité Régional Troisième Âge Papineau (CR3A Papineau) a mis sur pied un Centre de soutien qui s’adresse aux proches aidants de notre secteur et organise des groupes de soutien et des formations gratuitement;

**ATTENDU QUE** le CR3A Papineau demande le prêt d’une salle gratuite le 21 septembre pour une conférence et le 18 juin pour une formation;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

#### **QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le prêt de la salle du haut du Centre St-Félix-de- Valois pour les journées de conférence et de formation du Centre de soutien pour proches aidants du CR3A.

#### **ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

### **C-002 Appui à la Société canadienne du cancer – Déclaration Avril, mois de la Jonquille**

2020-03-065

#### **Appui à la Société canadienne du cancer – Déclaration Avril, mois de la Jonquille**

**ATTENDU** les résolutions 2015-03-063 et 2017-03-080;

**ATTENDU QUE** chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute sur toutes les sphères de leur vie ;

**ATTENDU QUE** pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

**ATTENDU QU’** environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et Québécoises ;

**ATTENDU QUE** la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c’est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d’un monde sans cancer ;

**ATTENDU QUE** la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoise atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l’accès à un réseau d’aide, l’information basée

sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public ;

**ATTENDU QUE** la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

**ATTENDU QUE** le mois d'avril est reconnu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

Le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

**QUE,**

Le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. VARIA**

**8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS**

2020-03-066

**ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS**

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle

**QUE,**

Le conseil adopte les chèques numéro **# 11 172 à # 11 207** nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 29/02/2019 et dont le total se chiffre à **80 884.33 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **12 503.70 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **93 388.03 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Je soussigné, sec. trés. par intérim certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

---

Krystelle Dagenais, Directrice générale par intérim

**9. PAROLE AU PUBLIC**

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2020-03-067

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle  
et résolu

**QUE,**

La présente séance soit et est levée à 19h27.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Gilles Tremblay, Maire

\_\_\_\_\_  
Krystelle Dagenais, Directrice générale par  
intérim et secrétaire-trésorière par intérim

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.